



Règlement Concours du Commonwealth

Le Concours du Commonwealth est l'une des compétitions les plus anciennes qui existent dans le monde des concours HF. Il favorise les contacts entre les stations situées dans les pays et territoires du Commonwealth. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.

Si vous avez des questions à poser concernant ces règles, veuillez envoyer un courriel à l'adresse hf.query@rsgbcc.org

Modifications apportées aux règles pour 2025

1. La direction du Concours du Commonwealth a subi certains changements ; elle sera désormais partagée par les sociétés nationales de radio amateurs des pays du Commonwealth. La RSGB (Radio Society of Great Britain) publiera les règles du concours, recueillera les logs des participants, fera fonction d'arbitre et publiera les résultats en leur nom.
2. L'Angleterre, Guernesey, l'Île de Man, Jersey, l'Irlande du Nord, l'Écosse et le Pays de Galles font maintenant partie des zones d'appel distinctes du Commonwealth.
3. Les opérations effectuées au-dessus de 14060 kHz lors du Concours ont été clarifiées.
4. Toutes les restrictions applicables aux antennes ont été supprimées.

Veuillez noter :

Les participants doivent faire tout leur possible pour utiliser un indicatif d'appel qui représente sans ambiguïté la zone d'appel du Commonwealth à partir de laquelle ils émettent. À cette fin, ils peuvent par exemple ajouter un suffixe à leur indicatif si le préfixe ne correspond pas à l'indication de leur zone. Si ce n'est pas le cas, ils doivent indiquer la zone d'appel correcte du Commonwealth dans la section « Soapbox » de leur log.

Si un indicatif d'appel ambigu doit être activé, veuillez en informer l'arbitre du RSGB par courriel en utilisant le lien suivant ([John G4CZB](#)), afin que cette information puisse être diffusée avant le concours par égard pour les autres participants.

1. Objectif

Obtenir un bon score en contactant autant de stations que possible et en accumulant un maximum de bonus. Ce concours exceptionnel offre une excellente occasion de contacter des stations DX du Commonwealth pour tous les participants.

2. Date et heure

8 et 9 mars 2025

1000 - 1000 UTC

Les QSO ne seront pas acceptés à l'heure de clôture ou après.

3. Fréquences et puissance

Code Morse uniquement

3.5, 7, 14, 21 et 28 MHz

Sur 3.5 MHz, la zone en dessous de 3510 kHz est prioritaire pour les communications intercontinentales

Sur 14 MHz, les participants au concours ne doivent pas solliciter de QSOs en appelant CQ, QRZ, etc., au-dessus de 14060 kHz

Un seul signal peut être transmis à n'importe quel moment

4. Participants

- a. Seules les stations exploitées à partir des zones qui figurent dans la liste des Zones d'appel du Commonwealth peuvent participer à ce concours.
- b. Les contacts comptabilisés pour le calcul du score peuvent être établis avec toute station figurant dans la liste des Zones d'appel du Commonwealth, à l'exception de celles situées dans la même zone d'appel que le participant.
- c. Les stations des sièges sociaux des sociétés du Commonwealth, représentant certaines zones d'appel du Commonwealth, seront actives pendant le concours et s'identifieront en envoyant "HQ" après leur numéro de série. D'autres stations HQ peuvent être actives pour célébrer ou commémorer des événements importants pour le Commonwealth. Chaque station HQ compte comme une zone d'appel supplémentaire, et les participants peuvent contacter n'importe quelle station HQ (y compris toute station située dans leur propre zone d'appel) pour obtenir des points et des bonus.

- d. L'Angleterre, Guernesey, l'île de Man, Jersey, l'Irlande du Nord, l'Écosse et le Pays de Galles sont des zones d'appel distinctes du Commonwealth (G, GU, GD, GI, GJ, GM et GW). Les QSO réalisés entre stations situées dans ces zones d'appel ne comptent ni pour des points de QSO, ni pour des points bonus.
- e. Les stations "HQ" en Angleterre, à Guernesey, sur l'île de Man, à Jersey, en Irlande du Nord, en Écosse et au Pays de Galles peuvent être contactées pour obtenir des points et des bonus par toutes les stations, même si les deux stations en contact sont situées dans la même zone d'appel du Commonwealth.
- f. Les indicatifs spéciaux pour le concours ou les indicatifs de club peuvent être utilisés.
- g. L'opération doit se faire à partir d'un seul emplacement de station, où tous les émetteurs, récepteurs et antennes sont situés dans un rayon ne dépassant pas 500 mètres.
- h. Les récepteurs à distance situés en dehors de l'emplacement de la station ne sont pas autorisés.
- i. Exploitation à distance : Il existe deux catégories de modes d'exploitation à distance.
 - 1. L'exploitation à distance d'une station est autorisée si l'opérateur se trouve dans la même zone d'appel du Commonwealth que la station. De plus, la station personnelle d'un opérateur située dans une zone d'appel du Commonwealth, telle qu'indiquée dans les documents de licence du titulaire, peut être exploitée à distance depuis un autre pays. Toutes ces stations peuvent participer aux activités de toutes les catégories, sauf (c).
 - 2. Si l'opérateur ou les opérateurs ne se trouvent PAS dans la même zone d'appel du Commonwealth que la station (c'est-à-dire que l'opérateur ou les opérateurs sont situés ailleurs dans le monde), toutes ces opérations doivent être inscrites dans la catégorie (c).
- j. Une station exploitée à distance doit respecter toutes les conditions de licence de la station, de l'opérateur et de la catégorie. L'indicatif utilisé doit être celui délivré ou autorisé par l'organisme de réglementation du lieu de la station exploitée à distance.
- k. L'adresse de l'opérateur doit être indiquée dans la case "Address of Operator when operating Remote from Station Address" sur la page d'information de la station, et l'adresse de la station située à distance doit être incluse dans l'en-tête Cabrillo sous la mention "ADDRESS:".

5. Catégories

- a. Haute puissance, Opérateur unique, Non assisté - 12 heures ou 24 heures - Puissance légale maximale (OPEN-SOU)

- b. Haute puissance, Opérateur unique, Assisté - 12 heures ou 24 heures - Puissance légale maximale (OPEN-SOA)
- c. Haute puissance, Activation à distance d'une zone d'appel du Commonwealth à l'échelle mondiale, opérateur unique ou opérateurs multiples. Assisté - 12 heures ou 24 heures - Puissance légale maximale (OPEN-REMOTE)
- d. Basse puissance, Opérateur unique, Non assisté - 12 heures ou 24 heures - 100 W maximum (RESTRICTED-SOU)
- e. Basse puissance, Opérateur unique, Assisté - 12 heures ou 24 heures - 100 W maximum (RESTRICTED-SOA)
- f. QRP, Opérateur unique, Non assisté ou Assisté - 24 heures seulement - 5 W maximum (QRP)
- g. Opérateurs multiples - Assistés - 24 heures seulement - Puissance légale maximale (MULTI-OP)
- h. Stations HQ - Opérateurs multiples - Assistés - 24 heures seulement - Puissance légale maximale (HQ)

Note 1 : Dans la catégorie 12 heures, les périodes d'arrêt doivent avoir une durée minimale de 60 minutes.

6. Compétition par équipes

- a. Une équipe est composée d'un maximum de cinq stations. En plus des équipes d'Australie, du Canada, de Grande-Bretagne, de Nouvelle-Zélande et du Reste du Commonwealth, tout pays ou région géographique du Commonwealth peut inscrire une ou plusieurs équipes.
- b. Une station individuelle ne peut représenter qu'une seule équipe et peut s'inscrire dans les catégories Haute Puissance, Basse Puissance, QRP ou Opérateurs multiples. Chaque station qui participe doit soumettre son journal d'appel (« log ») de la manière habituelle.
- c. Chaque équipe doit avoir un capitaine, qui doit soumettre une liste des indicatifs des membres de l'équipe à commonwealth.contest@rsgbcc.org avant le début du concours. La composition de l'équipe peut être modifiée jusqu'au début du concours.
- d. Les stations appartenant à l'équipe/aux équipes du « Reste du Commonwealth » ne peuvent provenir que de pays ou régions qui ne mettent pas leur propre équipe en lice.
- e. Chaque membre de l'équipe participe en tant qu'opérateur unique ou que l'un des opérateurs multiples dans le cadre du concours global. Aucun échange d'informations entre les membres de l'équipe n'est autorisé pendant l'événement, mais les membres de

l'équipe peuvent se contacter les uns les autres pour bénéficier de points et/ou de bonus lorsque les règles du concours le permettent.

7. Échange

- a. RST plus numéro de série commençant à 1 et augmentant par paliers de 1 à la fois, quelle que soit la bande ; les participants ne seront pas pénalisés si leurs numéros de série envoyés sont enregistrés légèrement hors séquence
- b. Les stations HQ envoient également « HQ », ce qui doit être enregistré
- c. Les participants sont encouragés à appeler « CQ CC » lorsqu'ils recherchent des QSO pendant le concours
- d. Veuillez enregistrer tout échange dont un élément vous est envoyé, en fonction des capacités de votre logiciel de log. Si aucun élément d'échange ne vous est envoyé, enregistrez un zéro

8. Attribution des points

- a. Chaque QSO réalisé avec une station sur le même continent vaut 5 points
- b. Chaque QSO réalisé avec une station sur un continent différent vaut 10 points
- c. Un bonus de 20 points est accordé pour chacun des trois premiers contacts avec une zone d'appel du Commonwealth sur chaque bande.
- d. Attribution des points pour la compétition en équipe du Concours du Commonwealth : le score de l'équipe est la somme des scores individuels après vérification, toutes les stations situées dans l'hémisphère sud ou sur l'équateur ayant leur score final multiplié par un Facteur de Latitude.
- e. Ce Facteur de Latitude sera recalculé chaque année en fonction des scores publiés. Pour chaque hémisphère, le total des points de l'équipe ayant obtenu le meilleur score au cours des trois dernières années sera utilisé pour obtenir un total général. Le facteur sera ensuite calculé comme le ratio des totaux généraux nord/sud, arrondi à deux décimales près.

9. Soumission des journaux d'appel et arbitrage

- a. Soumettez votre journal d'appel en format Cabrillo ici dans les 5 jours suivant la fin du concours.

- b. Consultez le format Cabrillo correct pour ce concours.
- c. Si le robot détecte des erreurs de format, il rejettera le journal d'appel et demandera la soumission d'un fichier corrigé. Les soumissions suivantes (deuxième, etc.) peuvent faire l'objet d'une analyse de toute modification apportée.
- d. Si vous rencontrez des difficultés à préparer ou télécharger votre journal d'appel Cabrillo, veuillez contacter le responsable de l'arbitrage pour obtenir de l'aide avant la date limite de soumission.
- e. Les résultats après arbitrage seront disponibles en ligne et incluront les logs de tous les participants.
- f. Les erreurs entraîneront des pénalités conformément aux principes d'arbitrage HF de la RSGB. Cette pénalité consistera en la perte de 5 points QSO supplémentaires (sous réserve de ratification par le Comité du Concours du Commonwealth).
- g. L'utilisation du contrôle CAT pour enregistrer correctement la fréquence et le mode est fortement recommandée - vous perdrez des points QSO en cas d'erreurs de fréquence ou de mode.

10. Résultats et diplômes

- a. Les diplômes attribués pour ce concours sont indiqués ici.
- b. Les récipiendaires des diplômes seront indiqués dans les tableaux des résultats, et les certificats décernés seront téléchargeables.
- c. Un certificat pourra également être téléchargé par tous les participants et indiquera leur position dans leur catégorie.
- d. Les participants inscrits en tant qu'opérateur unique actif en Angleterre, à Guernesey, sur l'île de Man, à Jersey, en Irlande du Nord, en Écosse ou au Pays de Galles verront leur score automatiquement inscrit dans le RSGB HF Championship.

11. Règles supplémentaires

- a. Toute infraction considérée comme allant à l'encontre de l'esprit du concours peut entraîner l'annulation des QSO, le reclassement de l'inscription en Checklog ou la disqualification du participant.
- b. Les indicatifs enregistrés doivent être les mêmes que ceux échangés en temps réel entre les participants pendant le QSO. La correction des indicatifs et des échanges après le

concours par utilisation d'une base de données, d'enregistrements, de courriels ou d'autres méthodes n'est pas autorisée.

- c. Toutes les demandes de contacts, les réponses aux appels et la copie des indicatifs et éléments d'échange du concours doivent être effectuées pendant la période du concours en utilisant les modes et les fréquences prévus pour le concours.
- d. Vous devez envoyer votre indicatif au moins tous les 3 QSO et au moins une fois par minute.
- e. Une preuve de contact, par exemple un enregistrement audio MP3, peut être exigée dans le cadre du processus d'arbitrage.
- f. Les participants situés en Angleterre, à Guernesey, sur l'île de Man, à Jersey, en Irlande du Nord, en Écosse et au Pays de Galles sont tenus d'utiliser un identifiant régional secondaire (Regional Secondary Locator - RSL) lorsqu'il est nécessaire d'identifier clairement l'entité depuis laquelle ils transmettent. Les stations exploitées depuis l'Angleterre ont l'**option** d'utiliser le RSL « E ». Si aucun RSL n'est utilisé, par ex. M0HDG, G6XX ou GB4ABC, la station sera censée être en Angleterre. L'utilisation d'un RSL fallacieux entraînera la disqualification du participant en cause.
- g. Les participants situés en Angleterre, à Guernesey, sur l'île de Man, à Jersey, en Irlande du Nord, en Écosse et au Pays de Galles peuvent ajouter à leur indicatif l'un des suffixes suivants : /A (Adresse de rechange), /P (Emplacement temporaire), /M (Mobile) ou /MM (Mobile maritime). Ce suffixe fera partie de l'indicatif avec lequel ils participent. Les autres suffixes utilisés par les stations britanniques, qu'elles participent ou non, seront supprimés lors de l'arbitrage et n'ont pas besoin d'être enregistrés.

12. Déclaration

En participant au Concours du Commonwealth, vous déclarez que :

- a. Votre station a été exploitée conformément aux règles et à l'esprit du concours, selon les conditions de votre licence, et que la puissance de sortie de votre émetteur n'a pas dépassé celle autorisée dans la catégorie du concours dans laquelle vous participez.
- b. Vous acceptez que les décisions du Comité du Concours du Commonwealth soient définitives en cas de litige.
- c. En soumettant un log, les participants donnent à la RSGB l'autorisation d'évaluer, modifier, publier, republier, imprimer et diffuser cette inscription par tout moyen utilisable.

13. Arbitre

John G4CZB